La parole aux acteurs de la filière

« Le groupe Bourbon est fortement mobilisé dans le développement de l'éolien en mer, notamment en éolien flottant depuis 2011, avec l'installation de l'ensemble de prototype et ferme pré-industriels en Europe. Cet engagement a été consacré il y a un an avec la création de la division Bourbon Wind. Notre bilan aujourd'hui est clair : Pour développer une flotte française qualifiée et compétitive en matière d'éolien en mer, les armateurs ont avant tout besoin i.de davantage de stabilité et de récurrence annuelle dans le volume d'installation et ii. d'accord-cadre avec les opérateurs pour l'utilisation des navires pour mobiliser des financements de construction. »

Patrick Belenfant, Directeur général de Bourbon Wind

« Chaque construction de parc éolien mobilise plusieurs dizaines de navires de différents types, tailles et capacités en fonction du type de fondation et de la situation géographique, du jack-up au câblier, du remorqueur HATS au workboat, du navire de garde au transport de colis lourd. La maintenance de 10 GW d'éolien en service pourrait nécessiter 6 SOV et une vingtaine de CTV suivant les stratégies de maintenance retenues. Le déploiement de l'éolien en mer va donc mobiliser massivement les moyens et les compétences de la communauté maritime et portuaire française. »

Amaury Meullenaere, Responsable affaires maritimes et portuaires, Qenergy/Océole

« Le projet du parc éolien en mer de Saint-Nazaire a été l'occasion d'une intense activité en mer pendant de longs mois. Saluons les exploitants de navires de Services et Travaux Maritimes français dont les talents étaient directement opérationnels sur le projet, et ceux qui se sont associés avec des entreprises européennes déjà qualifiées pour grandir en compétences et entrer sur ce marché : c'est le principe de la courte-échelle, et ça marche ! »

Olivier de La Laurencie, Directeur de Projets EMR, EDFRE

« L'expérience acquise lors de la construction du champ de Guérande nous incite à suggérer 2 améliorations d'importance :

- *d'une part une harmonisation des contrôles de navires par les différents opérateurs, de manière à limiter le nombre de ces inspections chronophages, en utilisant un système d'information partagé (ex : système SIRE dans l'oil & gas) ;*
- *d'autre part, un meilleur accompagnement des services de l'État dans le financement des futures unités de toutes tailles devant permettre aux armateurs français de répondre positivement à l'ambitieux projet national d'installation et de maintenance de l'éolien en mer. »*

Jean-Luc Desmars, Président d'Atlantique Maritime Services (Groupe LHD)

Organisateurs

Armateurs de France
www.armateursdefrance.org

France Energie Eolienne – FRANCE RENOUVELABLES
www.fee.asso.fr

ser – Syndicat des énergies renouvelables
www.enr.fr

Design by studio k-station. Ne pas jeter sur la voie publique.

13 novembre 2023
Paris, La Défense,
Tour Séquoia

JOURNÉE D'AFFAIRES

Éolien en mer

Développer la filière française de services et travaux maritimes

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Armateurs de France

France Energie Eolienne – FRANCE RENOUVELABLES

ser – Syndicat des énergies renouvelables

Une charte d'engagements inédits entre opérateurs et armateurs

Armateurs de France, France Renouvelables et le Syndicat des énergies renouvelables ont co-signé, lors des Assises de l'économie de la mer en 2022, une charte d'engagement pour contribuer au développement d'une filière française de services maritimes éoliens en mer. Pour ce faire, les trois acteurs s'engagent, avec le concours de l'Etat pour ce qui le concerne, à porter des actions visant à :

- ✓ Informer en amont sur les opportunités d'affaires et garantir une visibilité sur le calendrier des projets,
- ✓ Soutenir la filière française des services maritimes dans la construction d'une offre compétitive et flexible.

« Les objectifs du Pacte éolien en mer en France, comme ceux des Etats membres à l'échelle européenne, sont très clairs : nous devons changer d'échelle et accélérer fortement la mise en œuvre des projets pour atteindre nos objectifs de décarbonation à court, moyen et long terme : 18 GW en service en 2035, a minima 40 GW à l'horizon 2050, contre 0,5 GW à ce jour. Ceci ne sera rendu possible que par la mobilisation sans précédent de la filière française des services maritimes. Notre objectif commun est de promouvoir et de faciliter l'accès aux opérateurs français, et de développer l'emploi tricolore comme la compétitivité sur notre sol. » **Anne-Catherine de Tourtier,** Présidente de France Renouvelables

« Je tiens à saluer le dialogue régulier et constructif, instauré dans le cadre de la charte qui a permis de rapprocher nos deux filières, celle de l'éolien français et celle des armateurs français. La journée d'affaires est une étape importante car elle sera un moment d'échanges privilégié entre nos filières et l'Etat. Elle consacrera également l'engagement de RTE à rejoindre la dynamique inter-filières en signant la charte ce jour-là, ce qui a beaucoup de sens pour nous. En représentant la partie raccordement, c'est l'ensemble des phases d'un projet éolien en mer qui sera couvert par notre charte. C'est un signal très positif qui confirme la volonté commune des acteurs français de l'éolien en mer de travailler ensemble au moment où la France affiche de grandes ambitions dans ce secteur d'ici 2050. » **Edouard Louis-Dreyfus,** Président d'Armateurs de France

« La filière de l'éolien en mer est à un moment charnière qui exige de voir plus grand et d'investir à la hauteur des ambitions de développement pour réussir la transition énergétique. Cette charte associant armateurs et opérateurs confirme la volonté commune de structurer une chaîne de valeur française compétitive et pionnière sur le marché de l'éolien en mer aux niveaux national et mondial. Celle-ci inclut aussi bien les usines de pales, de turbines, de sous-stations en mer et de composants que l'armement maritime. La France a donc les moyens de se doter des équipements nécessaires et de les valoriser y compris à l'export. » **Jules Nyssen,** Président du Syndicat des énergies renouvelables

Quelques chiffres clés de l'éolien en mer français

PACTE ÉOLIEN

Production électrique

20 GW attribués **en 2030** pour viser **18 GW** en service **en 2035** et **40 GW en 2050**

Emplois

Quadruplement d'ici 2035 ≈ **20 000 emplois** (directs et indirects)

Investissements

40 milliards d'euros au cours des **15 prochaines années**

Contenu local

À hauteur de 50% d'ici à 2035, par projet eolien en mer

FILIÈRE ÉOLIENNE EN MER

+320 acteurs dans le secteur

MOYENS NAUTIQUES FRANÇAIS EXISTANTS POUR L'ÉOLIEN EN MER*

10 armateurs

188 navires disponibles - Moyenne d'âge : 13,5 ans

*Au sein d'Armateurs de France.

RTE* signe la charte et rejoint la dynamique inter-filières

« RTE se réjouit de la collaboration initiée avec Armateurs de France, particulièrement stratégique dans le contexte d'accélération du développement de l'éolien offshore qui va nécessiter une large gamme de moyens et services maritimes à chaque étape des projets de raccordement des parcs. Une nouvelle étape est franchie aujourd'hui avec la signature de notre charte d'engagement commune, un pas de plus vers la formation d'une équipe de France du maritime au service de la transition énergétique ! » **Gro de Saint-Martin,** Directrice Stratégie et Développement - Interconnexions et Réseau en Mer de RTE

*RTE (Réseau de Transport d'Electricité), entreprise régulée de service public et maître d'ouvrage du raccordement de l'ensemble des parcs éoliens en mer français.